

Communiqué de presse
8 mars 2018

Levées de capitaux par les FCPI et les FIP en 2017

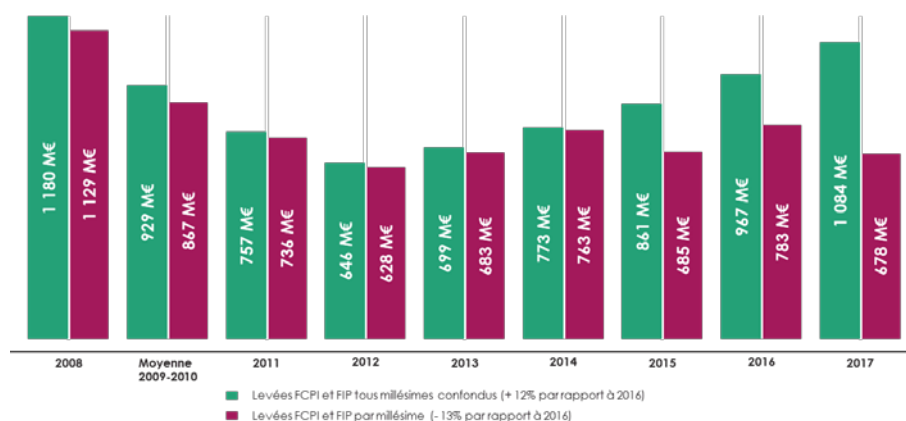
Plus d'1 milliard d'euros
collectés auprès de 137.000 souscripteurs
dont la moitié au titre de l'ISF PME, dispositif qui disparaît à partir de 2018

L'AFG (Association Française de la Gestion financière) et France Invest (Association des Investisseurs pour la Croissance) publient ce jour les résultats de l'enquête annuelle France Invest-AFG sur le niveau et la nature de la collecte réalisée en 2017 par les gestionnaires de FCPI (fonds communs de placement dans l'innovation) et de FIP (fonds d'investissement de proximité), instruments dédiés au financement des entreprises innovantes et des PME régionales.

Les levées de capitaux réalisées en 2017 sont calculées tous millésimes (année de création du FIP ou du FCPI) confondus.

1/ Pour la 1^{ère} fois depuis 2008, la collecte 2017 dépasse 1 milliard d'euros

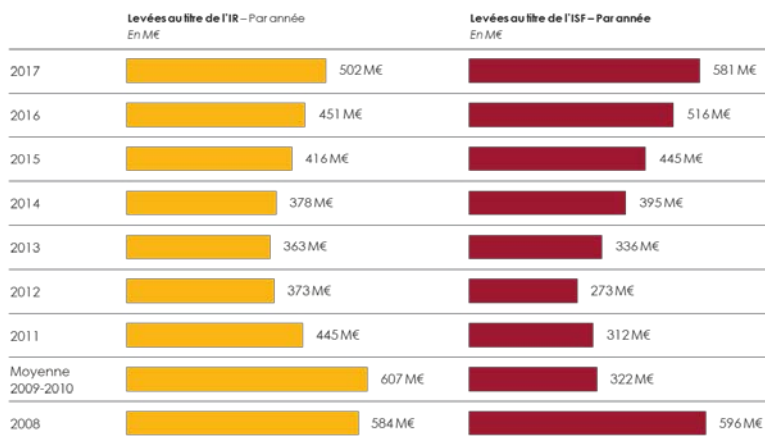
Collecte globale



La collecte globale 2017 s'élève à 1.084 millions € contre 967 millions € en 2016 (+12%) revenant ainsi au niveau de 2008 (1.180 millions €) après 5 années consécutives de hausse. Ce niveau de collecte exceptionnel est lié à l'autorisation d'imputation de la réduction d'impôt de l'ISF PME sur l'IFI dû au titre de 2018.

Collecte IR – ISF

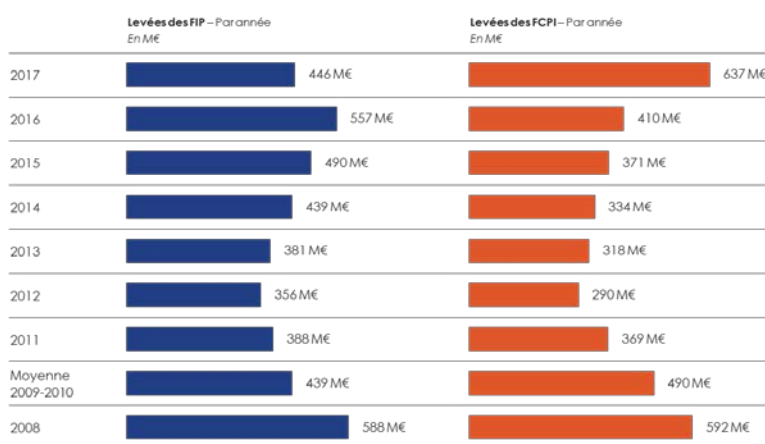
En 2017, la collecte des fonds au titre de la réduction d'impôt sur le revenu s'établit à 502 millions € (+11%/2016) et celle des fonds au titre de la réduction d'impôt sur la fortune à 581 millions € (+13%/2016). Des montants en progression depuis 2013 et qui se rapprochent de ceux de 2008 (fonds IR 2008 : 584 millions €; fonds ISF 2008 : 596 millions €). La réduction d'impôt au titre de l'ISF prend fin à partir de 2018. Les montants collectés au titre de la réduction d'IR pourraient augmenter sensiblement à partir de 2018 du fait de l'augmentation de la réduction d'impôt de 18% à 25%.



Tous millésimes confondus

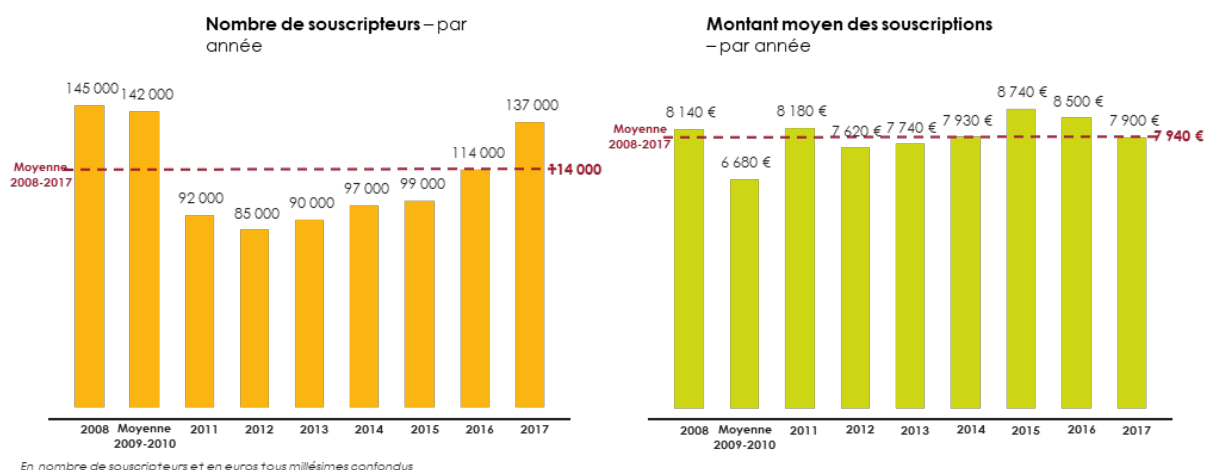
Collecte FIP – FCPI

Le redressement des levées, observé depuis 2013 pour les FIP et les FCPI, a suivi des trajectoires divergentes en 2017. Les FCPI ont enregistré en 2017 un record historique de levée à 637 millions €. Les FIP affichent une levée 2017 en net repli à 446 millions €, contre 557 millions € en 2016.



Tous millésimes confondus

2/ 137.000 souscripteurs, un niveau proche du record historique

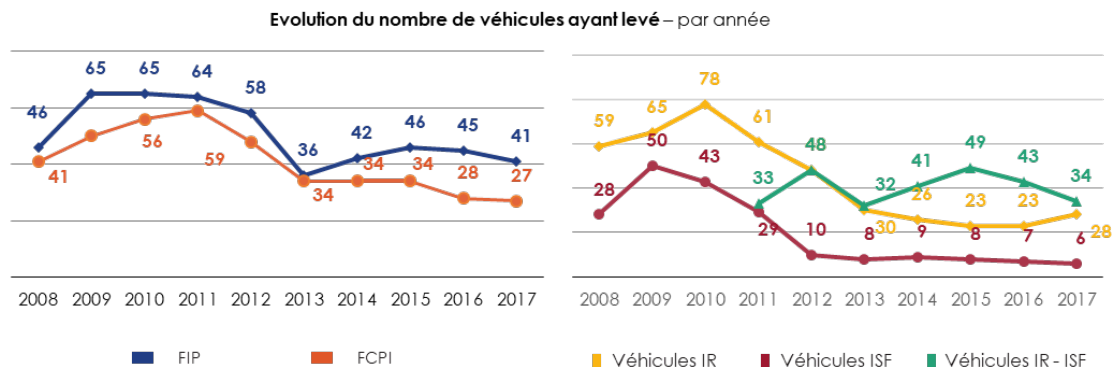


En 2017, 137.000 particuliers ont souscrit à des FCPI et/ou à des FIP, un nombre proche du record historique de 145.000 souscripteurs en 2008. Le montant moyen des souscriptions est en légère baisse à 7.900 € (-7%/2016).

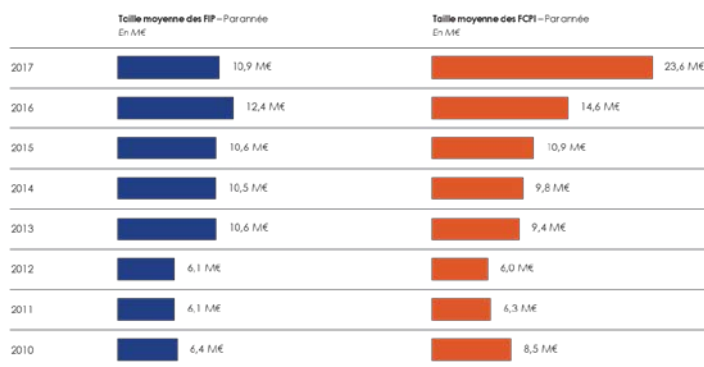


3/ Une offre qui continue à se concentrer

68 fonds ont levé des capitaux en 2017, contre 73 en 2016 : les FIP représentent 60% des fonds et 41% de la collecte (41 FIP, 446 M€), les FCPI 40% des fonds et 59% de la collecte (27 FCPI, 637 M€).



4/ Une taille moyenne des véhicules en hausse



* En millions d'euros tous millésimes confondus

La taille moyenne des FCPI affiche une forte progression en 2017 à 23,6 millions €, une très forte augmentation par rapport au précédent record historique atteint en 2016 (14,6 millions €). La taille moyenne des FIP est en baisse, revenue au niveau des années 2013 à 2015, après le record de 2016 (12,4 millions €).

5/ Des instruments qui remplissent leur objectif de financement de l'innovation et de proximité

92% des investissements des FCPI sont concentrés sur des entreprises des secteurs d'avenir : le numérique, les biotechnologies, les télécoms et la transition énergétique.

Les FIP couvrent toutes les régions françaises, en particulier le long de l'axe Ile-de-France, Bourgogne-Franche Comté, Rhône-Alpes-Auvergne, PACA.

L'AFG et France Invest soulignent que la suppression de l'ISF est une très bonne nouvelle pour le financement de l'économie. Toutefois, la disparition de l'ISF PME va priver les PME d'un milliard d'euros de financement en fonds propres chaque année, dont plus de 500 millions € au titre de l'investissement dans les FIP et les FCPI.

« Renforcer le dispositif Madelin, au minimum pendant une période de transition, permettrait que l'épargne des Français se diversifie peu à peu. Afin de mobiliser davantage l'épargne pour le financement des PME et de compenser la suppression de l'ISF PME, nous proposons de porter le taux de réduction actuel à 35% pour se rapprocher du taux de 50% de l'ISF PME » précise Christophe Bavière, président de la Commission Capital Investissement de l'AFG.

L'étude « Levées de capitaux par les FCPI et FIP en 2017 », est disponible sur les sites www.franceinvest.eu et www.afg.asso.fr.

Chiffres clés

Au titre de la collecte de l'année	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Nombre de sociétés de gestion	33	39	39	39	35	34	34	34	31	31
Nombre de souscripteurs	145 000	156 000	127 000	92 000	85 000	90 000	97 000	99 000	114 000	137 000
Montant moyen des souscriptions	8 140 €	6 180 €	7 000 €	8 180 €	7 620 €	7 740 €	7 930 €	8 740 €	8 500 €	7 905 €
Montants totaux collectés (tous millésimes)										
	1 180 M€	963 M€	894 M€	757 M€	646 M€	699 M€	773 M€	861 M€	967 M€	1 084 M€
- FIP	588 M€	460 M€	418 M€	388 M€	356 M€	381 M€	439 M€	490 M€	557 M€	446 M€
- FCPI	592 M€	502 M€	476 M€	369 M€	290 M€	318 M€	334 M€	371 M€	410 M€	637 M€
Nombre de véhicules ayant levé										
	87	115	121	123	106	70	76	80	73	68
- FIP	46	65	65	64	58	36	42	46	45	41
- FCPI	41	50	56	59	48	34	34	34	28	27
Montants totaux collectés (tous millésimes)										
	1 180 M€	963 M€	894 M€	757 M€	646 M€	699 M€	773 M€	861 M€	967 M€	1 084 M€
- IR	584 M€	408 M€	405 M€	445 M€	373 M€	363 M€	378 M€	416 M€	451 M€	502 M€
- ISF	596 M€	355 M€	289 M€	312 M€	273 M€	336 M€	395 M€	445 M€	516 M€	581 M€
Nombre de véhicules ayant levé										
	87	115	122	123	106	70	76	80	73	68
- IR	59	65	78	61	48	30	26	23	23	28
- ISF	28	50	44	29	10	8	9	8	7	6
- IR-ISF	-	-	-	33	48	32	41	49	43	34

Contacts presse

France Invest - Antoinette Darpy - +33 (0)6 72 95 07 92 - a.darpy@franceinvest.eu

AFG : Alexandra Imbert - +33 (0)1 44 94 96 59 - a.imbert@afg.asso.fr

À propos de France Invest

France Invest regroupe la quasi-totalité des équipes de capital-investissement actives en France et compte à ce titre plus de 300 membres actifs et près de 200 membres associés. A travers sa mission de déontologie, de contrôle et de développement de pratiques de place elle figure au rang des deux associations reconnues par l'AMF dont l'adhésion constitue pour les sociétés de gestion une des conditions d'agrément. C'est la seule association professionnelle spécialisée sur le métier du capital-investissement. Promouvoir la place et le rôle du capital-investissement, participer activement à son développement en fédérant l'ensemble de la profession et établir les meilleures pratiques, méthodes et outils pour un exercice professionnel et responsable du métier d'actionnaire figurent parmi les priorités de France Invest. Plus d'informations : www.franceinvest.eu

À propos de l'AFG

L'Association Française de la Gestion financière (AFG) représente les professionnels de la gestion pour compte de tiers. Elle réunit tous les acteurs du métier de la gestion d'actifs, qu'elle soit individualisée sous mandat ou collective. Ses membres sont les sociétés de gestion de portefeuille, entrepreneuriales ou filiales de groupes financiers. La profession, représentée par environ 630 sociétés, gère près de 4.000 milliards d'euros dont près de 2.350 milliards d'euros sous forme de gestion financière de fonds collectifs

La gestion contribue de manière essentielle au financement de l'économie réelle, notamment en apportant des capitaux aux entreprises françaises et en finançant les PME via le capital-investissement et les fonds Small et Midcaps. Plus d'informations : www.afg.asso.fr